



## 1<sup>ère</sup> rencontre du conseil d'établissement (CÉ) 2025-2026

Mardi le 21 octobre 2025, salle du service de garde

### MEMBRES PRÉSENTS

Parents	Enseignants	Personnel (autre)	Communauté
Chanez Benchoubane Geneviève Chéné Cloutier Jean Rooswelt Jeannie Boivin Olguine Jean-Louis Sara Farsi Thasdda Kerdja, substitut	Chantal Bélanger Amélie Gagnon Caroline Lemelin	Kareen Villeneuve Julie Daneault prof.	

### MEMBRE ABSENT

Parents	Enseignants	Personnel (autre)	Communauté
	Dominique Gervais		

M. Christian Lacombe, directeur et Geneviève Chéné-Cloutier, présidente, animent la réunion.  
Monsieur François Pelletier, directeur adjoint assiste à la rencontre.

Secrétaire : Chanez Benchoubane

---

Ouverture de la séance

#### 1. Accueil, présences et vérification du quorum

Le quorum est validé.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Caroline Lemelin  
Appuyé par Kareen Villeneuve  
Adopté à l'unanimité

#### 3. Adoption du compte rendu de la rencontre du mois de juin 2025

Proposé par Chantal Bélanger  
Appuyé par Geneviève Chéné-Cloutier  
Adopté à l'unanimité

#### **4. Présentation des membres**

Monsieur Lacombe invite les membres du conseil d'établissement à effectuer un tour de table. Chaque personne se présente à tour de rôle, indiquant son nom et son rôle au sein du conseil.

#### **5. Formation obligatoire pour les nouveaux membres**

Monsieur Lacombe vérifie auprès des membres lesquels ont complété la formation obligatoire. Il demande que chaque membre ayant terminé la formation lui transmette un courriel confirmant qu'elle a bien été suivie.

#### **6. Élection de la présidence du conseil d'établissement**

Jean Rooswelt propose la candidature de Geneviève Chéné-Cloutier au poste de présidente du conseil d'établissement. Les membres du CÉ appuient la proposition et l'acceptent à l'unanimité.

##### **6.1 Vice-présidence**

La candidature de Jean Rooswelt au poste de vice-président est proposée par Geneviève Chéné-Cloutier. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du CÉ, confirmant ainsi son élection à la vice-présidence.

##### **6.2 Secrétariat**

Monsieur Lacombe propose la candidature de Chanez Benchoubane au poste de secrétaire du conseil d'établissement. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du CÉ.

#### **7. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement**

Monsieur Lacombe remet aux membres un document imprimé portant sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. Il recommande à chacun de le consulter attentivement afin de mieux s'informer sur les responsabilités et prérogatives du CÉ.

#### **8. Règles de la régie interne**

Monsieur Lacombe invite les membres du conseil d'établissement à prendre connaissance de la régie interne. Il précise que celle-ci a été bonifiée au fil des années et qu'elle sera soumise pour approbation lors de la prochaine rencontre, une fois que tous les membres auront complété leur lecture.

#### **9. Représentant de la communauté**

Au cours des dernières années, le conseil d'établissement comptait deux représentants de la communauté. Bien que leur présence ne soit pas obligatoire, le CÉ peut en nommer jusqu'à deux si le besoin se fait sentir. Dans les années précédentes, ce rôle était occupé par une personne impliquée dans un projet communautaire du quartier, notamment le projet Sault-au-Récollet, avec Mélanie Pépin. Par contre, celle-ci ne peut plus effectuer cette fonction, car elle

est employée de l'école. Christian Lacombe indique qu'une nouvelle intervenante du CANA pourrait être approchée pour siéger au conseil d'établissement. Après discussion, les membres du CÉ conviennent que Monsieur Lacombe communiquera avec elle afin de vérifier si cette participation pourrait l'intéresser.

#### **10. Calendrier des rencontres 2025-2026**

Monsieur Lacombe consulte les membres du conseil d'établissement au sujet des dates des prochaines rencontres. Il est convenu que les réunions se tiendront en alternance le mardi et le jeudi afin d'accommoder le plus grand nombre de membres possible. Les rencontres du mardi auront lieu à 19 h, et celles du jeudi à 18 h 30. Monsieur Lacombe transmettra sous peu le calendrier officiel des rencontres.

#### **11. Budget de fonctionnement (CÉ + OPP) et budget de perfectionnement**

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est fixé à 400 \$, tandis que celui de l'OPP s'élève à 50 \$. Le budget du CÉ peut être utilisé selon les besoins identifiés au cours de l'année. Monsieur Lacombe demande d'abord si des membres ont des besoins en service de gardiennage. N'ayant reçu aucune demande, il propose que le budget soit utilisé pour le souper annuel de fin d'année, tout en précisant que l'allocation pourra être révisée en fonction de besoins futurs. Le budget de perfectionnement est également de 400 \$. L'année précédente, une collaboration avec le CREP avait permis d'offrir trois conférences destinées aux parents. Christian Lacombe invite les membres du CÉ à soumettre leurs idées d'activités de perfectionnement, qui pourront être discutées lors des prochaines rencontres. Il exprime également le souhait qu'une formation liée au QEVS puisse être offerte cette année.

#### **12. Mot de la direction**

##### **Suivi de la dernière rencontre**

##### **12.1 - Nouvelles des nôtres**

Christian Lacombe revient sur la dernière rencontre afin de clarifier le quiproquo concernant la place des représentants des parents au sein du conseil d'établissement. Il informe également les membres que certaines absences pour maladie au service de garde entraînent un certain mouvement dans l'équipe, mais précise que chaque poste est remplacé systématiquement afin d'assurer la continuité des services.

##### **12.2 - Déclaration de clientèle au 30 septembre 2025**

Au 30 septembre, 610 élèves ont été officiellement déclarés. Cinq élèves ont dû être déplacés, car ils étaient dans des niveaux où toutes les classes étaient au maximum.

### **12.3 - Tableau des sorties éducatives (pour approbation)**

Monsieur Lacombe rappelle que les enseignants ont 45 \$ par élève (École montréalaise et Culture à l'école). Il précise qu'aucune approbation du tableau des sorties éducatives n'est nécessaire ce soir puisque ces activités ne requièrent aucune contribution des parents, mais que toute sortie nécessitant une contribution devra être approuvée par le CÉ. Le tableau présenté inclut les sorties connues à ce jour, mais il pourrait être modifié.

Le 20-11-2025, les classes de 6e année ainsi que les groupes 905 et 906 iront au Salon du livre.

Le 02-04-2026, les classes 901 et 902 se rendront à la Maison du théâtre.

Le 22-05-2026, les classes de 1re année ainsi que 901 et 902 iront également à la Maison du théâtre.

Le 11-06-2026, les classes de 5e année ainsi que 905 et 906 iront au Cap Saint-Jacques.

Le préscolaire recevra le Théâtre Tortue Berlué directement à l'école.

Les classes de 4e année visiteront le Centre des sciences, mais les dates restent à déterminer.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par Chantal Bélanger

Approuvé à l'unanimité

### **12.4 - Surplus/déficits année scolaire 2024-2025**

Le surplus de l'école est de 21 000 \$, montant qui retournera au centre de services scolaire afin d'être redistribué à d'autres écoles en déficit ou ayant des besoins importants. En parallèle, l'école affichera un léger déficit, puisque le surplus du service de garde est de 23 000 \$, ce qui laisse un déficit d'environ 2 000 \$ pour l'établissement, sachant que l'école contribue aux dépenses du SDG. Certains budgets sont reportés et d'autres non. Un déficit de 8 000 \$ est reporté, car l'achat de matériel dépassant 8 000 \$ est considéré comme du matériel capitalisable. Dans le fond 4, on retrouve un surplus de 85 000 \$, incluant notamment des montants de 4 000 \$ et 10 000 \$ destinés à soutenir certaines familles ainsi qu'à favoriser l'harmonie et les projets de l'école. Certains budgets ne sont pas reportés, notamment dans les fonds 5 et 7, où les surplus non reportés retournent à la CSSDM, tandis que ceux reportés y retournent également. La version du budget présentée est préliminaire, et certains ajustements apparaîtront dans la version finale du document.

### **12.5 - Campagne de financement pour harmonie, handball et autres activités**

Chaque année il faut amasser un 15 000\$ pour le projet Harmonie ainsi que des fonds pour les autres activités organisées par l'OPP.

#### **12.5.1 : Vente de collations (pour approbation)**

Le 20 novembre, les parents de l'OPP préparent des collations qui sont vendues lors de la soirée de remise des bulletins. Comme chaque année, cette activité est proposée à nouveau afin d'être reconduite pour l'année en cours.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par Jeannie Boivin

Approuvé à l'unanimité

### **12.5.2 : Vente de cartes de Noël (pour approbation)**

De nouveaux modèles seront proposés pour la vente de cartes de Noël lors de la soirée de remise des bulletins, comme chaque année. Il est précisé que cette campagne génère des gains nets pour l'école.

Proposé par Christian Lacombe  
Appuyé Julie Daneault  
Approuvé à l'unanimité

### **12.5.3 : Vente d'un produit à l'automne (pour approbation)**

Chaque année, une campagne de financement est organisée à l'automne. Pour cette année, une première discussion a eu lieu avec les parents membres de l'OPP. Un des membres de l'OPP a proposé la vente de fromage en partenariat avec l'Abbaye Saint-Benoît. Une autre possibilité consiste à faire affaire avec l'entreprise Perfection, qui offre divers produits tels que des bûches de Noël, des fromages, des tartes, des biscuits ou du pain. La campagne de La Magie de la Pomme pourrait aussi être considérée pour des produits d'érable. Christian Lacombe a également consulté les options de Miel et Co, mais il semble que la variété de produits soit moindre que l'année précédente. La campagne devrait être lancée vers le 20 novembre. Un vote a été tenu concernant le choix du produit pour la campagne de financement, et la décision s'est portée sur North Hatley.

Proposé par Christian Lacombe  
Appuyé par Jean Rooswelt  
Approuvé à l'unanimité

### **12.5.4 : Vente de chandails (pour approbation)**

Avec l'OPP, la vente des chandails a de nouveau été discutée. La campagne doit être reconduite cette année et est donc présentée aux membres du CÉ pour approbation lors de la rencontre de ce soir.

Proposé par Christian Lacombe  
Appuyé par Amélie Gagnon  
Approuvé à l'unanimité

### **12.6 - Abonnements Parcours parents/Moozoom (pour approbation)**

La question est soumise au CÉ concernant la poursuite éventuelle de l'abonnement à Parcours Parents. Les statistiques de l'année précédente indiquent que 154 comptes ont été créés, ce qui représente 26,78 % des parents de l'école, et un total de 248 capsules ont été visionnées. Afin d'avoir un outil de référence pour de la formation pour les parents, il est proposé de renouveler l'abonnement.

De plus, il est souhaité que l'école renouvelle aussi l'abonnement Moozoom qui est utilisé pour l'enseignement des habiletés sociales.

Pour les deux abonnements, il est suggéré d'utiliser les fonds « aide aux parents ».

Proposé par Christian Lacombe  
Appuyé par Jeannie Boivin  
Approuvé à l'unanimité

### **12.7 - Planification des journées pédagogiques (pour approbation)**

La planification des journées pédagogiques a été réalisée avec Nathalie. Le souhait est d'offrir des journées accessibles pour les parents, même si la recherche de sorties à des prix raisonnables devient de plus en plus difficile. Les efforts se poursuivent pour proposer des activités abordables. L'approbation de la planification permet de la présenter aux parents afin qu'ils puissent, au besoin, faire leurs choix de leur côté. Il y aura 7 journées maison sur les 14 journées pédagogiques prévues. Les membres sont en accord avec la planification mais souhaitent que l'activité Funhub soit retiré de la programmation et remplacé par une activité plein air et souhaitent qu'une activité cabane à sucre soit organisée.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par Kareen Villeneuve

Approuvé à l'unanimité

### **12.8 - Plan de lutte à la violence et à l'intimidation (pour adoption)**

Chaque école au Québec doit élaborer un plan de lutte contre la violence et l'intimidation. L'objectif est de travailler sur les vulnérabilités identifiées dans le milieu. Un sondage adapté a été administré à tous les élèves de l'école. L'an dernier, des enjeux tels que la fréquence des insultes, un manque de vigilance et un besoin accru de surveillance avaient été relevés. Certains éléments du plan de lutte sont communs à toutes les écoles de la CSSDM, tandis que d'autres sont adaptés à la réalité de chaque établissement. Un comité de socialisation a été mis en place à l'école afin de proposer des solutions aux problématiques soulevées, notamment à partir des résultats du QEVS. Le sondage de l'an passé a également mis en lumière plusieurs forces : un bon sentiment d'appartenance, une surveillance jugée efficace et un sentiment de sécurité dans la cour, ainsi que d'autres aspects positifs liés aux relations humaines. Du côté des vulnérabilités, les élèves ont mentionné la présence de nombreuses insultes, un niveau de violence perçu comme élevé et des interventions parfois inégales. À partir de ces constats, l'équipe-école a discuté de la nécessité de dégager des priorités. L'idée serait de miser davantage sur la mise en valeur des comportements positifs : peut-être pas une diminution immédiate des insultes, mais une augmentation des actions bienveillantes pouvant réduire les comportements négatifs. Un projet visant à encourager la bienveillance est en préparation et sera présenté au CÉ lors de la prochaine rencontre. Ce projet a déjà été présenté aux enseignants ainsi qu'au service de garde.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par Geneviève Chéné Cloutier

Adopté à l'unanimité

### **13. Suivi de la représentante du comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre.

### **14. Mot des membres du personnel**

Tenant compte de l'heure tardive de la rencontre, ce point n'est pas abordé.

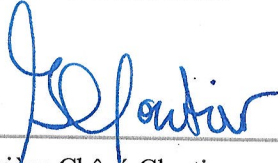
**15. Mot de la technicienne du service de garde**

Tenant compte de l'heure tardive de la rencontre, ce point n'est pas abordé.

**16. Varia**

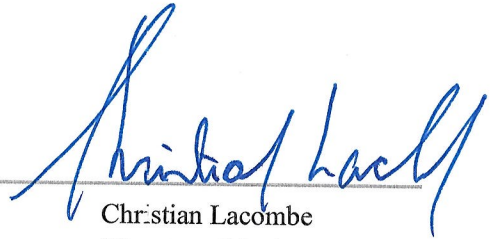
**17. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée 21h49



---

Geneviève Chéné-Cloutier  
Présidente



---

Christian Lacombe  
Directeur d'école

